



J'ai trouvé un oisillon au sol : que faire ?

Avec le retour des beaux jours, il n'est pas rare de retrouver un oisillon par terre.

Le premier réflexe que l'on pourrait avoir serait de le ramener chez soi ou de le conduire dans un centre de soin. Or, ce n'est généralement pas la meilleure chose à faire. **Un oisillon au sol n'est pas forcément en détresse**, et s'il n'est pas en détresse, il est inutile de lui porter secours.

Cela peut même être contre-productif (oiseau trop habitué à l'homme, apprentissage non terminé etc).

Il est primordial, avant d'intervenir, **de bien observer la situation**.

Qu'est-ce qu'un oisillon en détresse ?

Un oisillon en détresse est un oisillon qui **présente des blessures** (traces de sang, ailes asymétriques), de **faiblesses**, ou **dont les deux parents sont morts**. Si un seul des parents est mort, l'autre continuera de s'occuper de ses petits.

Si vous vous retrouvez dans l'une de ces situations, alors l'oisillon a besoin d'aide. Placez-le dans une boîte (de type boîte à chaussure) trouée et tapissée de papier journal ou de Sopalin. **Placez une bouillotte** ou une bouteille d'eau chaude contre le carton. Si l'oisillon présente des plaies, désinfectez-les avec un coton-tige et un produit désinfectant (ne pas mettre de produit désinfectant près du bec) et recouvrez le carton d'une moustiquaire ou d'un tissu très fin pour éviter que les mouches n'aillent pondre dans les plaies.

Ne nourrissez pas et ne donnez pas d'eau à l'oisillon : une nourriture inadaptée le tuerait, et il risquerait de s'étouffer s'il est trop faible pour avaler. Evitez de le caresser, de lui parler et de l'exhiber, cela augmenterait son stress.

Contactez le **Réseau SOS Faune Sauvage** au **07 72 22 51 40**.





L'oisillon ne semble pas en détresse, puis-je quand même l'aider ?

Si l'oisillon a un **plumage quasi-complet** et ressemble à un adulte, alors il est simplement en phase d'émancipation. Il apprend à voler. Même s'il est au sol, ses parents continuent à le protéger et à le nourrir. Il est d'ailleurs important de savoir que les oiseaux n'abandonnent jamais leurs petits. Si aucun danger (route, chat...) ne se trouve à proximité, laissez l'oisillon où il est. Sinon, **mettez-le en sécurité sur une branche, sur un muret ou dans un carton placé en hauteur.**

Si l'oisillon est plus jeune (pas ou peu de plumes), c'est qu'il est tombé du nid. Si vous pouvez apercevoir le nid, **remplacez simplement le jeune dedans**. Si le nid est hors d'atteinte, **vous pouvez en fabriquer un vous-même**. Pour cela, utilisez une cagette large à bords hauts que vous tapisserez de sopalin ou de papier journal. Pendez la cagette au bout d'une branche fine à 1m30 de hauteur dans un rayon de 30m autour du lieu où vous avez découvert l'oisillon.

Ne mettez ni eau, ni nourriture dans le carton.

Revenez le lendemain pour vérifier l'état de l'oisillon. S'il est parti ou s'il y a des fientes, c'est que les parents sont revenus pour s'en occuper. En revanche, si le petit semble faible, il faut le prendre en charge (voire plus haut).

Pour prendre en charge l'oisillon en détresse :

- Prenez-le avec des gants et mettez-le dans un carton perforé de quelques trous.
- Placez une bouillotte dans le carton (ou une bouteille d'eau chaude entourée d'un linge)
- Laissez le carton dans une pièce chauffée et calme
- **Appelez le réseau SOS Faune Sauvage au 07 72 22 51 40.** Le week-end ou en dehors des horaires du réseau, contactez un centre de soins (liste sur notre site).

La détention d'animaux sauvages en captivité sans autorisation spéciale est interdite par la loi. Vous devez confier l'animal le plus rapidement possible, et ne jamais tenter de l'élever.

